

# MONESTIER-MERLINES

BULLETIN N° 24 – AVRIL A JUILLET 2013



**MAIRIE**  
Veyrières  
19340 Monestier-Merlines  
[www.monestier-merlines.fr](http://www.monestier-merlines.fr)

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88  
Fax : 05 55 94 65 26  
Courriel : [m-m@wanadoo.fr](mailto:m-m@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture Mairie :  
Ma, Me et Ve de 14h à 19h



## **CITATION**

*Il n'y a que deux façons de vivre sa vie :  
l'une en faisant comme si rien n'était un miracle, l'autre en faisant comme si tout était un miracle !*  
Albert Einstein

*On ne connaît pas complètement une commune tant qu'on n'en connaît pas son histoire*



### **- 1 - Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08/03/2013**

#### **\* Renouvellement contrat d'entretien des cloches**

C'est l'entreprise CESSAC d'USSAC qui assurera l'entretien  
Montant de la facture annuelle : 189,00 € H.T.

#### **\* Résultat de l'ouverture des plis : appel d'offres voiries 2013**

Lors de l'ouverture des plis le 06 mars 2013, RMCL a été retenu pour les travaux de voirie 2013 pour un montant total de 43 710,60 € H.T.

Ces travaux concernent :

La VC3 allant de la RD 184 à la voie privée du CHPE :

La CR Chez Ribes concernant les 2 dernières habitations

Le conseil général doit verser une subvention de 2 412,00 € correspondant à la dernière partie de la subvention quinquennale (20 %) concernant la réfection de la voirie

#### **\* Ouverture de l'UMD (2) (20 lits) le 03 décembre 2012**

Dans le cadre du plan de relance du CHPE, la seconde unité de soins a ouvert ses portes et accueille ses premiers « patients »

Monsieur GUINETON rappelle que lors du dernier Conseil d'Administration du CHPE il a demandé que « le maire ou son représentant de la commune d'implantation soit reconnu comme membre de droit auprès du Conseil d'Administration de l'Association de gestion du CHPE »

#### **\* Comptage des cervidés la nuit : personnes habilitées**

Comptage des gibiers sur la commune

4 personnes habilitées de la Fédération de Chasse effectueront ce comptage. Il s'agit de Mrs CANJEAU, MAURY, PRESSE, MURAT

Les dates de période de comptage seront communiquées 48 heures auparavant

#### **\* Panneau publicitaire zone d'habitation du Vieux Chêne**

Réalisation d'un panneau en 200 x 150 cm en tôle 15/10è avec fourniture d'un mat en acier galvanisé par l'entreprise ALPHA B de Clermont Ferrand

Le montant du devis est de 382,00 € H.T.

Délibération favorable à l'unanimité

**\* Vidange du plan d'eau de l'Abeille le samedi 12 octobre 2013 (on aura besoin de bénévoles)**

Toutes les personnes qui souhaitent participer et venant avec leur véhicule devront communiquer l'immatriculation de ce dernier à Isabelle DECHAMP à la Mairie de Merlines (05.55.94.32.20)

**\* Questions diverses**

- La fête des voisins du 31 mai 2013 avancée au 24 mai 2013  
La salle polyvalente de Chauvet étant occupée les 2 premiers week-ends du mois de juin, le Conseil Municipal propose d'avancer d'une semaine cette fête, nous comptons sur votre présence
- Chaque mois, Télé MILLEVACHES met à disposition dans les mairies un DVD comprenant 4 reportages. Afin que tout le monde puisse en profiter, Monsieur GUINETON propose de faire une projection à la mairie ou la salle polyvalente en fonction du nombre de participants
- Dans le cadre de la mise en place, à l'horizon 2015, de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments public, il est à prévoir un plan incliné pour mettre dans l'entrée de l'église. Un devis devra être demandé auprès de différents entrepreneurs.
- Le prix de vente du terrain au m2 des différents lots de la zone d'habitation du Vieux Chêne ayant été fixé à 10,00 € H.T. lors du dernier conseil municipal, une délibération est prise ce jour  
Délibération favorable à l'unanimité

**- 2 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2013**

- o Votes des budgets 2012 et 2013 (annexes 1 – 2 – 3)

**- 3 – DATES A RETENIR AU MOIS D'AVRIL**

- 28 avril : Journée des déportés (courrier annexe 4) – Pavoisement de la mairie

**- 4 – DATES A RETENIR AU MOIS DE MAI**

Pavoisement de la mairie les

- 08 mai : Commémoration du 68<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de 1945 et fleurissement du monument aux morts avec dépôt de gerbe (discours Annexe 5)
- 09 mai : Journée de l'Europe
- 10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et des abolitions
- 12 mai : Journée nationale du patriotisme

Autres dates à retenir

- 01 mai : Fête du travail
- 09 mai : Jeudi de l'Ascension
- 19 mai : Pentecôte

**- 5 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/05/2013**

**\* Délibération à prendre pour l'A.T.E.S.A.T (Aide Technique de l'Etat et de Solidarité pour l'Aménagement du Territoire)**

Rôle de A.T.E.S.A.T. : C'est un service de prestations d'ingénierie publique dont bénéficient de droit, sur leur demande, certaines communes et leurs groupements sans avoir à passer de marché public.

L'ATESAT se déploie sur les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Les missions exercées par l'Etat dans le cadre de l'ATESAT : Les missions des services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de l'ATESAT se déclinent en deux types de missions :

**- Les missions de base**

Dans le domaine de **la voirie**, la mission de base comprend :

- l'assistance à la gestion de la voirie et de la circulation ;
- l'assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie, à la programmation des travaux et à la direction des contrats de travaux ;
- l'assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie communale ;
- et l'assistance à la définition des compétences à transférer à un groupement de communes.

### La formalisation de l'intervention des services de l'Etat dans le cadre de l'ATESAT

La nature et le niveau des prestations ainsi que le montant de la rémunération de l'assistance technique fournie par l'Etat sont déterminés par une **convention** conclue entre l'Etat et la collectivité concernée. La durée de cette convention est fixée à **un an, renouvelable deux fois**, par tacite reconduction, dès lors que la commune ou le groupement de communes continue à réunir les conditions d'éligibilité. Celle-ci peut être résiliée moyennant un préavis de six mois.

La convention en cours arrivant à son terme (164,30 €/an), une délibération doit être prise pour renouveler cette convention (160,99 €/an)

#### **Délibération favorable à l'unanimité**

Une étude pourra être demandée pour le pont sous l'ancienne Route de Bort (700 premiers mètres) mitoyen de la commune de Merlines ainsi que pour le barrage.

#### **\* Naissance du Service Départemental pour les communes : Corrèze Ingénierie (Equivalent de la Diège Ingénierie)**

Il s'agit d'un nouvel établissement public administratif situé à Tulle qui a été créé en avril 2013

Ainsi deux études pourront être demandées par chantier

#### **\* Subvention pour les pupilles des Sapeurs-Pompiers de France (au 31/12/2012, le nombre total d'orphelins des Sapeurs-Pompiers s'élevait à 1 107)**

Une subvention d'un montant de 200,00 € est votée à l'unanimité

#### **\* Point sur les travaux : Chemin Chez Ribes et partie de la VC 3 (400 m de la RD 184 à la voie privée de La Cellette)**

La Sté RMCL a débuté les travaux du chemin de Chez Ribes ce jour et doit débiter les travaux de la VC 3 le mardi 21 mai 2013

La commune a perçu une subvention complémentaire de 9 22,81 € pour la réfection de la VC 3

Une demande de réparation de la route « Vervialle Sud » va être à prévoir (nid de poule)

#### **\* Nouveaux occupants du logement de l'ancienne mairie : 3**

Actuellement le logement loué par l'ESAT est occupé par 3 de leurs salariés pendant les travaux des logements de fonction situés à Eygurande

#### **\* Prévision de la dissolution du Syndicat de l'Abeille, Repreneur du Centre Equestre**

Une réunion a eu lieu le 17 mai à 14h00 à la mairie de Monestier-Merlines afin d'étudier les différentes propositions concernant la reprise du Centre Equestre de La Pouge

Après présentation des différents dossiers, c'est Mr Patrick SAUVIAT qui a été retenu avec 8 voix pour et 5 contre.

Le contrat liant les 2 parties est de 2 ans renouvelable par tacite reconduction

#### **\* Questions diverses**

- L'engazonnement autour de la mairie est en cours
- Installation du panneau d'affichage pour la mise en vente des terrains de la zone d'habitation du Vieux Chêne faite par Mrs OLLIER et SERTILLANGE que Mr GUINETON remercie
- Nettoyage de la cour de l'ancienne mairie à prévoir par l'ESAT
- Fête des voisins le 24/05/2013
- Une confusion étant faite entre l'unité de soins du CHPE « L'Abeille » et le lieu-dit « L'Abeille » notamment (signalé par certains habitants), une mise en place de nomination de rues et de numérotation des logements sur l'ensemble de la commune pourrait être envisagée

## - 6 – LA FETE DES VOISINS



### Une ambiance chaleureuse à la fête des voisins de Monestier-Merlines



Un rideau de brouillard voilait la campagne, la pluie torrentielle ne cessait de tomber, le thermomètre affichait 4 °C, rien d'encourageant pour se rendre à la salle des fêtes de Monestier-Merlines afin de participer à la « Fête des Voisins ». Au cours de l'après-midi, Nathalie et Elisabeth avaient pourtant préparé la salle pour un accueil chaleureux. Les plus âgés arrivèrent en premier, pestant contre ce fichu temps exécrable, puis les plus jeunes, certains accompagnés de tout petits.

#### Surprises culinaires

Le principe de la fête des voisins est tout simple : se réunir, se découvrir, apprendre à se connaître, à discuter, à se retrouver et... apporter un petit plat « fabrication maison » à partager. Plus de cinquante adultes se sont ainsi rassemblés ce soir-là à Monestier. Le froid du dehors n'a eu aucun impact

sur la chaleur des cœurs du dedans.

Grieg et Linda, deux retraités anglais récemment installés dans la commune ont participé, et sont venus faire connaissance à la fête des voisins. Chacun s'est alors plongé dans ses souvenirs d'étudiant pour faire resurgir quelques mots d'anglais. La partie n'aurait pas été gagnée sans le concours de Gérard Guineton, maire de la commune et de Michèle son épouse (ayant une certaine aisance dans la pratique de cette langue), plus l'aide d'un stylo et d'une nappe en papier, le tout arrosé d'un peu de bonne volonté, de gaieté et de bonne humeur... la bienvenue fut assurée en beauté aux nouveaux arrivants, le tout se finissant par des éclats de rire et des tapes amicales.

Après avoir dégusté nombre de « spécialités maison », tard dans la nuit et toujours sous la pluie, chacun reparti, heureux d'avoir passé quelques heures bien agréables, en se promettant de se retrouver l'an prochain encore plus nombreux.

(source : la vie corrézienne- Merci à Mme BESSE pour son article dans la presse)

Cette année nous comptons à nouveau plus d'une quarantaine de personnes. Nous remercions tous les participants pour leurs bons petits plats et pour leur aide au cours de la soirée  
Prochain RDV est pris pour le vendredi 30 mai 2014

## - 7 – DATES A RETENIR AU MOIS DE JUIN

### ➤ Fête du vélo : Ça rapproche !

- La Fête du vélo, vous connaissez ? Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, cette manifestation nationale vous invite à enfourcher votre bicyclette. Mais avant de pédaler, pensez à vous équiper !
- Lorsqu'arrivent les beaux jours, le vélo se révèle un compagnon indispensable pour le sport, la détente ou les déplacements.
- Economique, écologique, bonne pour la santé - et très tendance ! - la bicyclette séduit près de 20 millions ...

### ➤ 07 juin : Remise de la Médaille d'Honneur du Travail au personnel du CHPE

(ci-joint liste des salariés

- source La Montagne du 08/06/2013).

**EYGURANDE**

### Médailles du travail au centre hospitalier

La traditionnelle cérémonie de la médaille du travail, organisée dans la salle du restaurant l'Oasis, vient de se dérouler récemment pour la remise de la médaille du travail aux membres du personnel du centre hospitalier du Pays d'Eygurande.

Sous les auspices du Comité d'entreprise de l'établissement, représenté notamment par le secrétaire, André Massias ; le trésorier, Joël Legoy ; Marie-Laure Planchat, Géraldine Gourgeonnet, Didier Vedrine, la cérémonie s'est déroulée en présence des personnalités invitées, donc de Daniel Estival, directeur du CHPE (et président de droit du CE), d'Alain Ballay, conseiller général du canton d'Eygurande.

**Les récipiendaires**  
C'est dans une ambiance chaleureuse, entretenue par les liens du travail récompensés et par les félicitations que Daniel Estival et Alain Ballay ont épinglé les médailles sur les poitrines de leurs récipiendaires.

Un vin d'honneur a aussitôt été servi suivi du repas, avec un excellent menu, la satisfaction a été générale.

**Médaille grand or** : Régine Barrier ; Claudine Denneffe ; Eliane Jaubert ; Christiane Mallet ; Patrick Pradelle.

**Médaille or** : Jean-Louis Banette ; Philippe Courtil ; Marie-Andrée Dallet ; André Haze ; Claudine Heinis ; Jacques Lavalley ; André Massias ; Jocelyne Monarcha ; Pascal Rouby ; Daniel Tappia.

**Médaille Vermeil** : Christine Boyer ; André Campominosi ; Hélène Chevalier ; Patrick Faugeton ; Joël Gravière ; Eric Peretti ; Thierry Taguet ; Didier Vedrine.

**Médaille argent** : Laurence Bascoulergue ; Betty Battut ; Daniel Dallet ; Alain Gradoudous ; Béatrice Mouty ; Christelle Peuf.

**CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'EYGURANDE. Le groupe de médailles, à l'issue de la cérémonie.**

- 08 juin : journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- 18 juin : Célébration de l'appel du Général de Gaulle

## **8 – COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/2013**

### **\* Délibération pour déterminer la nouvelle composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Evgurande**

La « LOI RICHARD » permet d'augmenter le nombre de représentants de la communauté de communes

Une délibération à l'unanimité pour ne pas augmenter le nombre de membres

### **\* Point sur les travaux voirie 2013 : VC 3 (400 m) et CR Chez Ribes**

Sur la VC 3 la première couche de revêtement a été coulée

Sur le chemin Chez Ribes, le revêtement est terminé

### **\* Zone d'habitation du Vieux Chêne :**

- Document d'arpentage : déclaration préalable
  - Les terrains pourront être mis en vente à partir du mois d'août
- Construction de 2 logements locatifs début juillet

La Société POLYGONE a pris contact avec le notaire Me VIGNAL pour faire l'acquisition des terrains mais à ce jour le permis de construire n'est toujours pas déposé à la mairie

### **\* Travaux Syndicat de l'Abeille : déviation de la ligne H.T. 20 000 V d'ERDF et bassin de décantation de 1 000 m3 (travaux fin juin – début juillet)**

Les travaux devraient débiter la 2<sup>nd</sup>e semaine de juillet

### **\* Engazonnement terrain attenant la nouvelle mairie. Amélioration du parking de la mairie au niveau du point propre**

La mairie prévoit d'aménager le parking qui se trouve devant le point propre

### **\* Démolition de la maison appartenant à M. et Mme PRADEL : amélioration de la visibilité routière.**

Mr et Mme PRADEL ont démoli la maison qui se trouvait dans le terrain situé au croisement de la RD 1089 à Veyrières et de la route de la Vervialle permettant une bonne visibilité

### **\* Amélioration de la voirie desservant la maison occupée par M. CHARLES et Mle LOURADOUR (à la Vervialle) en attendant mieux**

La mairie prévoit de faire reboucher les trous de la route

### **\* Questions diverses :**

- 8 juin : journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine (pas de cérémonie mais mairie pavoisée) (Annexe 6)
  - Une demande de subvention est faite par le Collège de Bourg-Lastic pour l'achat de fournitures scolaires
- Avis défavorable

## **9 – DATES A RETENIR SUR LE MOIS DE JUILLET 2013**

- 09 juillet : Tirage au sort de 3 jurés d'assises pour la liste préparatoire 2014 du Jury d'assises

Le tirage au sort des jurés d'assises a eu lieu en mairie de Monestier-Merlines pour les 6 communes regroupées du Canton : Aix, Couffy, Courteix, Lamazière-Haute, Saint Pardoux le Neuf et bien sûr Monestier-Merlines.

- Ont été tirés au sort :
  - MERCIER Sabrina (Courteix)
  - LECOSSEC Nicolas (Lamazière-Haute)
  - CHASSAIN J. Baptiste (St Pardoux Le Neuf)

### Pavoisement de la mairie

- 14 juillet : Fête Nationale
- 21 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France



## **10 – TRAVAUX DIVERS**

### **○ Travaux de voirie**



*Credit photos GG & NLG*

**Chemin chez Rjbes**



**1<sup>ère</sup> tranche de travaux**



**Fin des travaux CR3 avec marquage au sol  
Travaux CHPE route VC3**

### **○ Travaux au plan d'eau de l'Abeille**

- Le 25 juin, Mr GUINETON avait rendez-vous avec l'entreprise LAVAL et ERDF afin de procéder au piquetage de la dérivation de ligne HTA 20 000 V en prévision de la construction du bassin de décantation de 1 000 m<sup>3</sup>
- Les travaux de dérivation de la ligne ont eu lieu ensuite la semaine du 08 juillet 2013

## 11 – MONESTIER-MERLINES ET LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

### 1) Un programme ambitieux du PNR (parc naturel régional) des Millevaches



#### Projet de Contrat Chavanon

##### Origines du projet :

- Problèmes de contamination des eaux, dégradation de la morphologie des cours d'eau et des paysages
- Erosion de la biodiversité, appauvrissement des zones humides et introduction d'espèces indésirables

##### Elaboration du projet

- Constitution de groupes thématiques et travail en concertation avec les élus et partenaires du territoire
  - Rencontre avec la Com Com du Pays d'Eygurande et la Com Com Sioulet-Chavanon

##### Conditions d'éligibilité : Recrutement d'un technicien rivière dont les missions sont :

- Faire des diagnostics sur les milieux aquatiques, proposer une programmation des travaux aux élus de la collectivité
- Elaborer les documents techniques et administratifs relatifs aux opérations programmées
- Conduire la réalisation des programmes annuels de travaux

Mutualisation d'un technicien de rivière entre la Com Com Pays d'Eygurande et la Com Com Sioulet-Chavanon au prorata 40/60

### 2) La fromagerie de l'Aire des Sully

La fromagerie reçoit une distinction par EPIDOR (qualité des eaux de la Dordogne) pour ses équipements novateurs de traitement des effluents fromagers le 15 mai 2013 au château de VAL



Diplôme

Château de Val (Lanobre)

Crédit photos GG



## 12 – ZONE HABITATION DU VIEUX CHENE

<p>Signalitique en bordure de RD 1089</p>	<p>Terrain viabilisé</p>
<p>Plan Cadastral</p>	<p>Plan parcellaire</p>

Crédit photos des plans : Géomètres experts DUCROT-LEVRAT  
Crédit photos GG + NLG

**Les lots n° 3 et 4 sont réservés à l'implantation de logements sociaux conformément à la loi**

### **Rappel :**

La zone d'habitation du Vieux Chêne comprend 8 lots complètement viabilisés (eau, électricité, téléphone) et réalisation d'un assainissement collectif qui représente l'économie d'un assainissement individuel d'environ 4 000 €

La voie d'accès est aménagée (trottoirs, éclairage public et route goudronnée)

La zone d'habitation est idéalement placée entre les échangeurs 24 et 25 de l'A89

Les terrains sont mis en vente dès maintenant au prix de 12,00 € TTC le m<sup>2</sup>

**Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la mairie (05.55.94.33.61)**



## DIVERS

### ➤ Ouverture de la chasse à tir et chasse au vol

- Période du 08 septembre 2013 au 27 février 2014 au soir
- Date d'ouverture anticipée pour l'espèce sanglier : les samedis 17, 24, 31 Août 2013

### ➤ Vidange du plan d'eau de l'Abeille le samedi 12 octobre 2013

Toutes les bénévoles qui souhaitent participer et venant avec leur véhicule devront communiquer l'immatriculation de ce dernier à Isabelle DECHAMP à la Mairie de Merlines (05.55.94.32.20)

### ➤ Permanence de la mairie

- Pendant les congés annuels de Mme LAFONT, secrétaire de mairie, une permanence se tiendra les mercredis de 17h à 19h du 07 août au 21 août 2013.

### ➤ Nouveaux arrivants

- Mr et Mme MIKULEC Joël et Annie et leurs enfants Cédric et Manon au lieu-dit « L'Abeille »
  - Mme MIKULEC est assistante maternelle agréée pouvant accueillir 4 enfants
    - ☎ 05.87.51.18.09

### ➤ Pension canine

Madame HEIJBOER Stéphanie  
Chez Ribes – Monestier-Merlines  
Tél : 06 82 61 72 62  
Tél : 05 55 94 68 52  
Mail : pensiondestroisamis@hotmail.fr



### ➤ Il nous a quitté

Le 30 mai, Monsieur COUDERT Paul qui habitait au lieu-dit l'Abeille.  
Il a été inhumé au cimetière de Merlines  
Il a été longtemps conseiller municipal puis maire adjoint  
Nous présentons nos condoléances à la famille



### ➤ Naissances

⇒ Margaux née le 20 mars – fille de MANZAGOL Frédéric et de ANDANSON Annabelle domiciliés à « Chauvet »

⇒ Mathieu né le 23 juillet – fils de SERTILLANGE Serge et de DELLIS Hélène domiciliés à « La Vervialle »



Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux nouveaux nés

## ► Calendrier vacances scolaires 2013 / 2014

Source internet : <http://www.education.gouv.fr>

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans- Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Rentrée scolaire des enseignants	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2013		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 3 septembre 2013		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2013 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2013		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2013 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2014		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 1er mars 2014 Reprise des cours : lundi 17 mars 2014	Fin des cours : samedi 22 février 2014 Reprise des cours : lundi 10 mars 2014	Fin des cours : samedi 15 février 2014 Reprise des cours : lundi 3 mars 2014
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 26 avril 2014 Reprise des cours : lundi 12 mai 2014	Fin des cours : samedi 19 avril 2014 Reprise des cours : lundi 5 mai 2014	Fin des cours : samedi 12 avril 2014 Reprise des cours : lundi 28 avril 2014
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2014		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Pour le calendrier scolaire 2013-2014 :

- Rentrée des enseignants : lundi 2 septembre 2013  
Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.
- Rentrée scolaire des élèves : mardi 3 septembre 2013  
Une journée de cours sera rattrapée :
  - pour les élèves qui ont cours le mercredi matin : le mercredi 13 novembre 2013 après-midi et le mercredi 11 juin 2014 après-midi
  - pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi matin : soit le mercredi 13 novembre 2013 toute la journée, soit le mercredi 11 juin 2014 toute la journée. Le choix de cette date est arrêté par le recteur d'académie.

## Les proverbes du bulletin n° 24

A l'impossible, nul n'est tenu.

Avant d'enlever la paille de l'œil de ton voisin, retire la poutre qui est dans le tien.

Bien mal acquis ne profite jamais

Chacun voit midi à sa porte

Chat échaudé craint l'eau froide.

Faute avouée est à moitié pardonnée

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.

L'herbe du pré d'à-côté est toujours plus verte

La fin ne justifie pas les moyens.

Le mieux est l'ennemi du bien.

Le vieillard se chauffe avec le bois ramassé dans sa jeunesse

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Petit à petit l'oiseau fait son nid

Qui aime bien, châtie bien.

Qui veut aller loin ménage sa monture

Ventre affamé n'a pas d'oreille

Vivre d'amour et d'eau fraîche

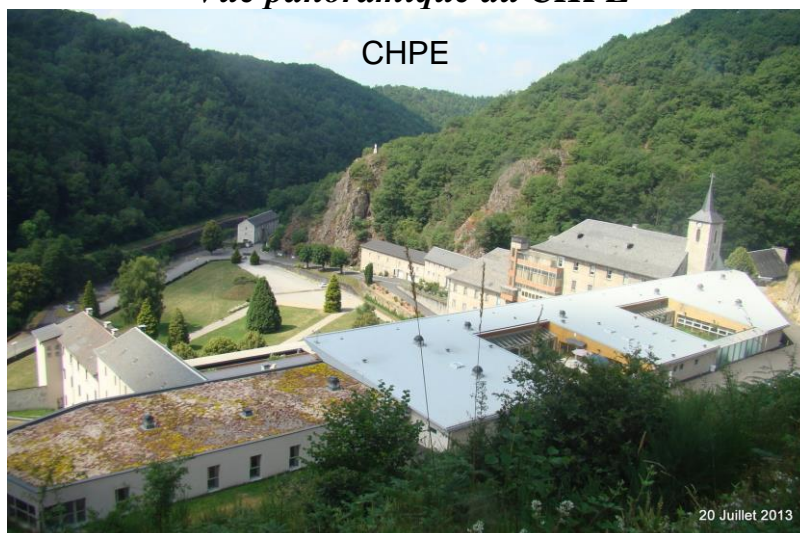


### *Une petite escale sur l'aire des Sully*



*Crédit photo GG*

### *Vue panoramique du CHPE*



*Crédit photo GG*

### *Animaux à la Vervialle*



*Crédit photo GG*

*Le bulletin municipal est mis en ligne sur [www.monestier-merlines.fr](http://www.monestier-merlines.fr)  
Rubrique Agenda 2*

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FUNCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>444 608.60</b>	<b>185 278.00</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) <b>0.00</b>	(si excédent) <b>259 330.60</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>444 608.60</b>	<b>444 608.60</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>54 537.00</b>	<b>58 013.04</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>110 878.00</b>	<b>45 228.00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) <b>0.00</b>	(si solde positif) <b>62 173.96</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>165 415.00</b>	<b>165 415.00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>610 023.60</b>	<b>610 023.60</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette séance budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de chaque séance budgétaire avec correction des éventuels virements effectués.

(2) A servir uniquement en cas de rupture des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les montants à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les montants à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = R.A.R. + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = R.A.R. + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	233 479.46		314 401.60	314 401.60	314 401.60
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 080.00		25 230.00	25 230.00	25 230.00
014	Atténuations de produits	23 556.00		23 556.00	23 556.00	23 556.00
65	Autres charges de gestion courante	54 080.00		76 321.00	76 321.00	76 321.00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>336 195.46</b>		<b>439 508.60</b>	<b>439 508.60</b>	<b>439 508.60</b>
66	Charges Financières	5 400.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
67	Charges exceptionnelles	100.00		100.00	100.00	100.00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de</b>	<b>341 695.46</b>		<b>444 608.60</b>	<b>444 608.60</b>	<b>444 608.60</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	40 000.00				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de</b>	<b>40 000.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>381 695.46</b>		<b>444 608.60</b>	<b>444 608.60</b>	<b>444 608.60</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

0.00

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

444 608.60

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...	360.00		693.00	693.00	693.00
73	Impôts et taxes	49 186.00		69 222.00	69 222.00	69 222.00
74	Dotations et participations	99 215.00		98 363.00	98 363.00	98 363.00
75	Autres produits de gestion courante	15 900.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00
	<b>Total des recettes de gestion courantes</b>	<b>164 661.00</b>		<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>164 661.00</b>		<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>164 661.00</b>		<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>	<b>185 278.00</b>

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

259 330.60

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**

444 608.60

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>0.00</b>
--	-------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p4 III - Modalités de vote.

(2) Inscrire au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote de ception administrative) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DE 040 = RF 042 ; RE 040 = DF 042 ; DE 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs entrées dans le cadre des budgets annexes.

(7) En dépense, la chapitre 22 renvoie les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il renvoie, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RE 021 + RE 040 - DE 040



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	15 798.00		33 297.00	33 297.00	33 297.00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	231 426.00	69 678.00			69 678.00
	Total des opérations d'équipement	41 200.00	41 200.00	11 300.00	11 300.00	52 500.00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>288 424.00</b>	<b>110 878.00</b>	<b>44 597.00</b>	<b>44 597.00</b>	<b>155 475.00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	9 620.00		9 940.00	9 940.00	9 940.00
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	113 500.00				
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	123 120.00		9 940.00	9 940.00	9 940.00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>411 544.00</b>	<b>110 878.00</b>	<b>54 537.00</b>	<b>54 537.00</b>	<b>165 415.00</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>411 544.00</b>	<b>110 878.00</b>	<b>54 537.00</b>	<b>54 537.00</b>	<b>165 415.00</b>

+

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0.00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>165 415.00</b>
---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement	87 432.00	45 228.00	-4 123.00	-4 123.00	41 105.00
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>87 432.00</b>	<b>45 228.00</b>	<b>-4 123.00</b>	<b>-4 123.00</b>	<b>41 105.00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 416.00		23 914.00	23 914.00	23 914.00
1068	Excédent de fonct. capitalisés (10)	87 676.76		3 476.04	3 476.04	3 476.04
18	Compte de liaisons : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières			34 746.00	34 746.00	34 746.00
024	Produits de cessions d'immobilisation					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>112 092.76</b>		<b>62 136.04</b>	<b>62 136.04</b>	<b>62 136.04</b>
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>199 524.76</b>	<b>45 228.00</b>	<b>58 013.04</b>	<b>58 013.04</b>	<b>103 241.04</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	40 000.00				
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>40 000.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>239 524.76</b>	<b>45 228.00</b>	<b>58 013.04</b>	<b>58 013.04</b>	<b>103 241.04</b>

+

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>62 173.96</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>165 415.00</b>
---	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00</b>
---	-------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**MESSAGE DES DÉPORTÉS**  
**pour la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation**

*Dimanche 28 avril 2013*

Il y a 80 ans, le nazisme triomphait. Hitler imposait son pouvoir en Allemagne dans l'indifférence quasi générale des démocraties et entraînait le monde dans un conflit qui prit fin en 1945 après des années de terreur, par la victoire sur le nazisme.

C'est alors que les déportés survivants revinrent des camps de concentration et d'extermination.

Nous avons le devoir, au nom de nos camarades disparus, de rappeler ces événements qui ont ponctué notre histoire.

Tant que nous pourrons prendre la parole, nous devons dire aux générations nouvelles que c'est surtout dans les moments de crise que resurgissent les discours antidémocratiques, xénophobes, racistes et antisémites, dans lesquels elles doivent discerner les thèses de ceux qui ont exterminé les juifs d'Europe, massacré les Tziganes, déporté et fusillé les Résistants.

Aujourd'hui, il est essentiel qu'elles reconnaissent, dans d'autres discours, les vociférations d'Adolf Hitler et la voix soumise de Philippe Pétain. Ainsi averties, pourront-elles combattre le danger s'il se présente.

Nous lançons aujourd'hui, un appel à la vigilance, au respect de l'être humain, de sa dignité et du droit à la différence. Ce message que nous adressons aux jeunes générations se veut partie prenante de la construction de l'avenir.

Ce message a été rédigé conjointement par  
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.),  
La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.),  
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.),  
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.).



**68ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**  
**Message de Monsieur Kader ARIF**  
**Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants.**  
**Mercredi 8 mai 2013**

Nous célébrons aujourd'hui le 68ème anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 Mai 1945, sur l'Allemagne nazie.

Ainsi s'achevait une tragédie qui, pour la France, avait commencé cinq ans plus tôt par la défaite de son armée, se poursuivant par une avilissante occupation dont les conséquences sont désormais bien connues de tous : collaboration, humiliation, déportation, extermination...

Pourtant, dès juin 1940, certains refusèrent l'inacceptable. Auprès du Général de Gaulle à Londres, formant les Forces françaises libres, ou au sein de la Résistance intérieure, ces idéalistes, ces patriotes allaient entraîner à leur suite ces femmes et ces hommes, ces « soutiers de la gloire » comme les appellera Pierre BROSSOLETTE.

Ces combattants, venus de tous horizons, s'associèrent progressivement en réseaux pour mener des actions de diverses natures, communication clandestine, sabotage, aide aux fugitifs et notamment aux enfants Juifs persécutés.

L'unificateur de cette Résistance, Jean MOULIN, créa le Conseil national de la Résistance dont il présida la première réunion, le 27 mai 1943, il y aura 70 ans dans quelques jours.

Parallèlement, la formation de maquis constitua un échelon supplémentaire dans la lutte contre l'ennemi, contribuant à la réussite des débarquements et à la libération du territoire national. Dès l'automne 1943, la libération de la Corse fut l'œuvre conjointe des résistants de l'île et des soldats de l'Armée d'Afrique.

De quelle abnégation ont-ils fait preuve, tous ces combattants de « l'armée des ombres » célébrée en 1943 par Joseph KESSEL, pour que la liberté triomphe enfin !

*« Jamais la France n'a fait guerre plus haute et plus belle que celle des caves où s'impriment ses journaux libres, des terrains nocturnes et des criques secrètes où elle reçoit ses amis libres et d'où partent ses enfants libres, des cellules de tortures où malgré les tenailles, les épingles rougies au feu et les os broyés, des Français meurent en hommes libres. »*

*(Joseph Kessel, in « L'armée des ombres »)*

Unis par un même idéal, leur courage et leur volonté furent plus forts que tout.

En cette année 2013, à travers l'année de la Résistance, c'est à eux tous que la Nation rend hommage, à toutes ces femmes, tous ces hommes, dont le sacrifice librement consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, et à l'Europe de se reconstruire.

Moins de vingt ans plus tard, le traité de l'Elysée, signé par le Général de Gaulle et le chancelier ADENAUER, allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable, dont nous célébrons le 50ème anniversaire cette année. Elle est l'un des ciments de la paix en Europe.

Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



Message de Kader ARIF

ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine

8 juin 2013

Alors que la mémoire collective tend à se recentrer sur le souvenir des deux guerres mondiales, celui des autres conflits ne doit pas être effacé.

Parmi ces derniers, la guerre d'Indochine a marqué durablement les esprits par son éloignement géographique et l'âpreté des combats qui s'y sont déroulés.

Après avoir été longtemps entretenue par les seules associations d'anciens combattants, la mémoire des soldats d'Indochine est désormais pleinement reconnue par l'Etat.

Il y a 20 ans cette année, était créé, à Fréjus, le Mémorial national des guerres en Indochine.

Sous le soleil de Provence, les restes mortels de plus de 17 000 militaires identifiés et de 3 000 inconnus reposent dans la nécropole. A leurs côtés sont inscrits, sur le mur du souvenir, les noms de près de 34 000 militaires, dont les corps n'ont pas été retrouvés ou que leurs proches ont voulu inhumer dans un caveau familial.

En 2005, l'instauration d'une journée nationale, fixée au 8 juin, est venue pérenniser cet hommage, pour que la Nation n'oublie jamais le sacrifice consenti.

En près de 15 ans de combats, contre l'occupant japonais, d'abord, entre 1939 et 1945, puis contre le vietminh, entre 1946 et 1954, le courage, la volonté, le sens du devoir et le culte de la mission sont des valeurs que les combattants d'Indochine ont défendues avec force et fierté. Quelle que soit leur arme ou leur origine, ils ont su les ériger en exemple, dans une guerre menée loin de chez eux, dans un pays hostile, contre un ennemi redoutable et dans l'indifférence quasi-générale.

Hier en Afghanistan, aujourd'hui dans le désert malien, les soldats français, par leur esprit, leur détermination, en un mot leur professionnalisme, se placent dans la continuité de leurs anciens. Même si les objectifs de guerre, l'environnement, les conditions du combat diffèrent selon les époques, toutes les générations du feu participent ainsi d'un même mouvement et d'une même volonté : la défense de la République française et de ses valeurs.

Acteurs d'une guerre lointaine et méconnue, les combattants d'Indochine ont bien mérité de la patrie. Ils ont tout aussi bien mérité notre reconnaissance et la place qu'ils ont acquise dans notre mémoire nationale.



Kader ARIF